

31/03/2010



Nations Unies

Assemblée générale

AG/10932

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Assemblée générale
Soixante-quatrième session
Matin & après-midi

PRÈS DE 10 MILLIARDS DE DOLLARS RÉCOLTÉS À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES DONATEURS « VERS UN NOUVEL AVENIR POUR HAÏTI »

M. Ban Ki-moon avait appelé la communauté internationale à apporter un soutien « généreux et inconditionnel » à la reconstruction du pays

La Conférence internationale des donateurs « Vers un nouvel avenir pour Haïti » a permis, aujourd'hui, au Siège des Nations Unies à New York, de lever un montant de 9,9 milliards de dollars pour une aide immédiate et à long terme à la reconstruction du pays*.

Le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, avait appelé la communauté internationale à apporter un soutien « généreux et inconditionnel » au plan d'action pour le relèvement et le développement national du pays, dévasté, le 12 janvier dernier, par un séisme qui a fait, selon le Président haïtien René Préal, 300 000 morts.

Sur les 9,9 milliards de dollars promis par 59 donateurs, 5,26 milliards concernent le financement des projets spécifiques du plan d'action national au cours des 18 prochains mois, un chiffre qui excède largement les 3,8 milliards demandés.

La gestion de ces 5,26 milliards de dollars sera assurée par un Fonds fiduciaire multidonateurs ainsi que par une Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH) que présideront l'Envoyé spécial des Nations Unies en Haïti, M. Bill Clinton, et le Premier Ministre haïtien, M. Jean-Max Bellerive.

Près de 140 pays, dont certains étaient représentés au niveau ministériel, et plusieurs institutions internationales dont le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, ont participé à cette Conférence, organisée par l'ONU et les États-Unis, en coopération avec le Gouvernement haïtien, et avec l'appui du Brésil, du Canada, de l'Espagne, de la France et de l'Union européenne.

Intitulée « Vers un nouvel avenir pour Haïti », elle visait à renforcer l'aide internationale pour répondre aux besoins en développement de l'île.

Pour les dix prochaines années, le relèvement du pays exigera environ 11,5 milliards de dollars, a précisé le Secrétaire général dans son allocution d'ouverture, évoquant un « renouveau complet à l'échelle de la nation » et un « projet de reconstruction sans précédent ».

Ce renouveau, a expliqué M. Ban, « signifie un gouvernement totalement démocratique et des politiques économiques et sociales ambitieuses pour éradiquer la pauvreté, corriger les inégalités, veiller au respect des droits de l'homme, garantir l'indépendance de l'appareil judiciaire et favoriser l'épanouissement d'une société civile vigilante ».

« Rêvons d'une Haïti nouvelle retrouvant son destin dans un nouveau projet de société inclusif, où chacun aurait accès à un abri sûr et décent, à des soins de santé et à une éducation de qualité », a déclaré le Président Préal.

Le plan d'action national pour le relèvement et le développement d'Haïti a été présenté par le Premier Ministre du pays, M. Jean-Max Bellerive. Ce plan « ambitieux », a-t-il indiqué, est le fruit d'une « large consultation entre l'exécutif, le corps législatif, le secteur privé, les organisations non gouvernementales, la diaspora et les partenaires de la communauté internationale ».

Il s'articule autour « des quatre refondations essentielles: territoire, économie, services sociaux et institutions » et est « ambitieux », a ajouté M. Bellerive, soulignant la nécessité d'une « obligation de résultat ». Il faut, a-t-il dit, « créer l'élan nécessaire pour faire la différence, créer une masse critique qui donne aux Haïtiens foi en leur avenir ».

Les dirigeants haïtiens doivent « assumer leurs responsabilités pour l'avenir de leur pays et la communauté internationale doit faire les choses différemment », a affirmé la Secrétaire d'État américaine, Mme Hillary Clinton. « Nous ne pouvons pas reprendre les stratégies qui ont échoué dans le passé », a-t-elle poursuivi, appelant « à faire mieux, à offrir un appui de façon plus intelligente et plus efficace ».

L'Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), Mme Helen Clark, a, comme beaucoup d'autres intervenants, jugé important que le Gouvernement haïtien prenne la tête des efforts et que les ressources internationales soient alignées sur les priorités nationales.

Dans ce cadre, a-t-elle précisé, l'ONU apportera son appui au renforcement des institutions et à la bonne gouvernance et encouragera l'implication de la société civile et du secteur privé, en particulier des femmes.

Avant les annonces de contributions, des observations avaient également été formulées par des représentants de la diaspora haïtienne, du secteur privé, d'organisations non gouvernementales, de la Fédération nationale haïtienne des maires et de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), lors d'une réunion-débat présidée par M. Clinton.

L'ancien Président américain a notamment indiqué que son rôle était d'essayer d'établir des « connections entre les forces internes et les forces externes en vue de maximiser les contributions et l'impact de toutes les parties prenantes ».

* Pour des données ventilées par pays voir www.unep.org

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES DONATEURS « VERS UN NOUVEL AVENIR POUR HAÏTI »

Allocutions d'ouverture

M. BAN KI-MOON, Secrétaire général de l'ONU, a annoncé que la communauté internationale se réunissait aujourd'hui pour témoigner sa solidarité à Haïti et à son peuple « résistant et courageux ». Ce moment critique, le Président René Préval l'a qualifié à juste titre de « rendez-vous avec l'histoire », a estimé le Secrétaire général. C'est le moment où nous nous rassemblons sous la bannière d'un Pacte mondial pour reconstruire un nouvel Haïti, « un Haïti transformé ». Pendant des semaines, des experts ont évalué les besoins et les coûts occasionnés par la catastrophe du 12 janvier. Le Président Préval, le Premier Ministre Bellerive et leur Gouvernement ont œuvré à l'élaboration d'un Plan stratégique national pour guider le redressement et la reconstruction d'Haïti, a relevé M. Ban, pour qui ce plan mérite un soutien généreux et inconditionnel.

Dans le cadre de ce plan, une Commission intérimaire pour le redressement d'Haïti répartira, au cours des 18 prochains mois, 3,9 milliards de dollars dans des programmes et projets spécifiques. Au cours des dix prochaines années, la reconstruction de l'île exigera environ 11,5 milliards de dollars, a cependant souligné le Secrétaire général. Parallèlement à la reconstruction, l'assistance doit permettre de prendre en charge l'aide alimentaire, les soins de santé et, dans l'immédiat, la question des abris, alors qu'approche la saison des pluies. Ban Ki-moon a donc demandé une mobilisation en faveur de l'Appel humanitaire révisé d'un montant de 1,4 milliard de dollars, financé à hauteur de 50% seulement jusqu'à présent.

« Ce que nous envisageons est un renouveau complet à l'échelle de la nation, un projet de reconstruction sans précédent », a-t-il déclaré. En partenariat avec les Nations Unies, les dirigeants haïtiens se sont engagés en faveur d'un nouveau contrat social avec leurs citoyens, a poursuivi le

Secrétaire général. « Cela signifie un gouvernement totalement démocratique et des politiques économiques et sociales ambitieuses pour éradiquer la pauvreté, corriger les inégalités, veiller au respect des droits de l'homme, garantir l'indépendance de l'appareil judiciaire et favoriser l'épanouissement d'une société civile vigilante ».

Ce partenariat suppose des approches innovantes pour résoudre de vieux problèmes, comme des investissements à l'appui de la création d'emplois. En conclusion, Ban Ki-moon s'est dit confiant que d'ici à la fin de cette journée, on aura aidé Haïti à emprunter le chemin d'un avenir plus sûr.

Mme HILLARY CLINTON, Secrétaire d'État des États-Unis, a affirmé que plus de 140 nations appuyaient le Gouvernement haïtien, en assurant que les secours d'urgence ne sont que le début de ce qui sera un long cheminement vers la reprise. Il faudra pour cela un appui au niveau mondial. Les besoins humanitaires sont immenses. Avant le séisme, Haïti progressait; la croissance économique étant l'an passé de 3%. À cause du tremblement de terre, les résultats des durs efforts se sont effondrés. Les Haïtiens, a-t-elle estimé, ne peuvent pas réussir sans l'appui de la communauté internationale. Ce qui se passera en Haïti aura des répercussions bien au-delà du pays. Deux voies sont possibles, a-t-elle expliqué. La première consiste à construire des maisons sûres, permettant aux citoyens haïtiens de reprendre une vie normale, de rebâtir de bons systèmes de santé et d'éducation, de donner au peuple les outils dont ils ont besoin, et de créer des institutions solides et transparentes. L'autre voie, qui exigerait bien moins de la part des Haïtiens et de la communauté internationale, serait de se laisser aller à des efforts de reconstruction lents et insuffisants, marqués par le manque de transparence. Les défis pourraient alors avoir des conséquences régionales et mondiales.

Mme Clinton a déclaré avoir beaucoup de confiance dans la force de résistance du peuple haïtien, et dans ses dirigeants. « Nous sommes appelés à faire mieux que par le passé », a-t-elle dit. Les dirigeants doivent, a-t-elle dit, assumer leurs responsabilités pour l'avenir de leur pays et la communauté internationale doit faire les choses différemment. « Nous ne pouvons pas reprendre les stratégies qui ont échoué dans le passé », a-t-elle ajouté, soulignant la nécessité d'agir. Il faut, a-t-elle poursuivi, s'engager à faire mieux, à offrir un appui de façon plus intelligente et plus efficace. La Secrétaire d'État a ainsi indiqué que les États-Unis promettaient 1,15 milliard de dollars pour la reconstruction à long terme d'Haïti, notamment dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de la gouvernance ou de l'autonomisation des femmes.

M. RENÉ PRÉVAL, Président d'Haïti, a rappelé que les deux dernières fois où il s'est trouvé à cette tribune, lors du débat général des deux dernières sessions de l'Assemblée générale, c'était déjà pour témoigner de la souffrance de ses compatriotes provoquée par une succession d'ouragans, de cyclones et d'inondations. Nous voici à nouveau réunis pour témoigner du séisme qui a fait 300 000 morts en Haïti, des milliers de blessés et des dégâts estimés à 120% du produit intérieur brut, a-t-il souligné. Le peuple haïtien n'est pas insensible à la portée de l'immense mouvement de solidarité et de compassion qui s'est constitué dans le monde entier dès le lendemain de cette catastrophe. Si cet élan que nous constatons depuis le 12 janvier ne s'évanouit pas, mais au contraire s'étend et s'approfondit, c'est que l'idée de communauté humaine et planétaire a des chances de se réaliser un jour, a affirmé le Président haïtien.

Mais ce séisme nous a enseigné que la générosité des nations doit se discipliner, notamment au travers de l'établissement d'une force d'intervention humanitaire placée sous l'égide des Nations Unies, des « Casques rouges », dont le rôle serait de coordonner les réponses aux diverses catastrophes. L'attention, la solidarité et la mobilisation de la diaspora ont démontré qu'être résident haïtien à l'étranger n'est que pure fiction administrative. « Rêvons donc d'une planète nouvelle forgeant son destin dans un nouveau projet d'humanité », a lancé René Préval. « Rêvons aussi d'une Haïti nouvelle retrouvant son destin dans un nouveau projet de société inclusif, où chacun aurait accès à un abri sûr et décent, à des soins de santé et à une éducation de qualité ».

Nous voilà réunis pour parler du développement d'un pays qui était considéré comme le plus pauvre de l'hémisphère nord avant le séisme, a-t-il rappelé. M. Préval a mis l'accent sur l'importance de reconnaître qu'aucun développement n'est possible sans éducation, un sujet particulièrement d'actualité dans un pays où 25% des enfants sont déscolarisés. Nous allons sans doute beaucoup parler d'infrastructures aujourd'hui, et c'est bien compréhensible, « mais n'oublions pas que l'éducation est une valeur cardinale dans l'épanouissement d'une nation ». Pour le Président, « une nouvelle école reflétant l'identité plurielle de notre nation » est le socle du développement. Il a

souhaité que cette importante conférence donne à son pays les moyens de cette ambition.

Observations liminaires des coprésidents

M. CELSO LUIZ NUNES AMORIM, Ministre des relations extérieures du Brésil, a rappelé l'élan de générosité et de solidarité qui a suivi le séisme; un élan tel, a-t-il dit, que le 12 janvier pourrait être déclaré journée universelle de la solidarité. Le Ministre a indiqué qu'il s'était rendu à Haïti le mois dernier et qu'il y était allé lui-même dix jours après le tremblement de terre. L'engagement du Brésil envers Haïti n'est pas quelque chose de nouveau ou de circonstanciel, a-t-il expliqué, énonçant les moyens humanitaires déployés aussitôt après le séisme. Il a annoncé que son pays engageait un montant de 172 millions de dollars supplémentaires pour la reconstruction et le relèvement d'Haïti, dans le domaine de la santé, dans des projets d'infrastructure et en appui budgétaire direct au Gouvernement. Haïti, a-t-il dit, doit être à la tête du processus. Il a réaffirmé la proposition de son pays visant à accorder aux produits à l'exportation d'Haïti des tarifs préférentiels, afin de montrer le désir et la capacité de la communauté internationale à défendre une cause juste.

M. LAWRENCE CANNON, Ministre des affaires étrangères du Canada, a rappelé que son pays était le plus important donateur *per capita* dans l'effort de solidarité vis-à-vis d'Haïti. Pour parvenir au redressement de l'île, une coordination plus efficace sera nécessaire, a-t-il cependant souligné. Construire mieux, cela signifie un alignement sur les priorités établies par le Gouvernement haïtien. Reconstruire Haïti signifie aussi réhabiliter les infrastructures, mais également l'État et ses institutions de base. L'État, les chefs d'entreprises et les leaders communautaires doivent devenir les agents du changement et faire passer l'intérêt du peuple haïtien au premier plan.

À cet égard, M. Cannon a noté les signaux importants adressés par le secteur privé pour l'édification d'une vision commune d'un Haïti moderne, prospère et inclusif, doté d'une économie dynamique, d'une classe moyenne croissante et d'un secteur public efficace. Comme l'a déclaré le Premier Ministre canadien, un engagement initial de dix ans sera nécessaire en Haïti fin de renforcer les capacités de l'État. Cette conférence, a estimé le Ministre, est un événement marquant pour l'avenir d'Haïti mais elle ne saurait en aucun cas être interprétée comme une fin en soi. Elle est la première étape d'un processus qui devra s'inscrire sur la durée, a conclu le Ministre.

Mme CATHERINE ASHTON, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a estimé que le rôle de la communauté internationale est d'appuyer le plan d'action du Gouvernement haïtien qui reflète sa vision de l'avenir. Selon elle, les infrastructures physiques doivent être la priorité ainsi que la mise en place d'un cadre institutionnel et juridique qui favoriserait les investissements. Il faut, a-t-elle insisté, un nouveau contrat social. Le chemin sera long, a-t-elle précisé. Mme Ashton a indiqué que l'Union européenne débloquerait 1,25 milliard d'euros pour le plan, soit 1,6 milliard de dollars, en plus des 195 millions d'euros déjà engagés en matière d'aide humanitaire. Au total, l'ensemble des citoyens européens auront contribué à hauteur de près de 3 milliards de dollars, a-t-elle souligné.

M. BERNARD KOUCHNER, Ministre des affaires étrangères de la France, a déclaré que le monde entier était aux côtés d'Haïti et que l'affluence dans cette salle en témoignait. Il s'est félicité de l'évaluation des pertes et de la mise au point d'une feuille de route, qui ont permis de finaliser le Plan d'action. Il faut maintenant tout mettre en œuvre pour montrer qu'une action collective est possible et veiller à ce que, dans dix ans, la situation des Haïtiens s'améliore considérablement et structurellement. La France, qui partage une histoire ancienne « et parfois tumultueuse » avec Haïti, prendra place dans cet effort, a assuré le Ministre. L'aide française s'élèvera pour les seules années 2010-2011 à 180 millions d'euros, auxquels il faut ajouter les 56 millions d'aide bilatérale pour l'effacement de la dette haïtienne et les contributions consenties au niveau multilatéral.

Sans compter, a poursuivi M. Kouchner, les 20 millions d'euros que la France a l'intention de verser sous forme d'aide budgétaire, dont cinq seront décaissés à la fin du mois. Cette dernière aide sera apportée pour soutenir l'agriculture et les récoltes, ainsi que le renforcement des capacités administratives de l'État. La France soutient par ailleurs un modèle économique et social dans lequel les droits de l'homme, et encore plus ceux de la femme, seront respectés.

Dans cette logique s'inscrivent nos projets prioritaires, a dit le Ministre en citant la reconstruction de l'hôpital universitaire de Port-au-Prince, pour qu'il puisse dispenser des soins de santé à ceux qui en ont besoin. Il a aussi cité la création d'un régime de protection sociale à l'échelle de la nation et l'établissement d'un cadastre pour améliorer la gestion des infrastructures. Comme l'a

souligné son homologue canadien, cette Conférence, a dit M. Kouchner, n'est qu'un début et appelle à la vigilance. C'est pourquoi nous plaidons pour la mise en place d'un système de suivi transparent et efficace, a déclaré le Ministre.

Mme MARIA TERESA FERNANDEZ DE LA VEGA, Première Vice-Présidente du Gouvernement de l'Espagne, a affirmé que ce n'est que par l'alliance des civilisations que l'on pourra écrire l'avenir au pluriel. Tous les acteurs sociaux sont ici représentés car il s'agit, a-t-elle dit, de reconstruire Haïti pour assurer à tous un meilleur avenir. Elle a rappelé que l'Espagne était le troisième donateur au monde et le premier dans l'Union européenne. Elle a également estimé que le Gouvernement et le peuple d'Haïti devaient diriger les efforts. La priorité est d'améliorer la reconstruction des infrastructures, a-t-elle ajouté, soulignant la nécessité d'assurer la stabilité du pays et la bonne gouvernance. Il faut s'assurer que les conséquences des prochains séismes ne soient pas aussi dévastatrices que celui du 12 janvier, a-t-elle prévenu. Elle a plaidé pour la création d'une commission intérimaire et internationale de la reconstruction, qui serait remplacée en 2011 par un comité de développement totalement haïtien. Elle ajouta que son pays contribuerait à hauteur de 340 millions d'euros au fonds des donateurs et ce, dans huit secteurs concrets, à savoir l'eau, l'assainissement, l'éducation, les logements de base, l'environnement, la sécurité alimentaire, l'agriculture et la production primaire.

Observations relatives aux consultations de sensibilisation

Lors des « observations relatives aux consultations de sensibilisation », une réunion-débat présidée par l'Envoyé spécial des Nations Unies pour Haïti, l'ancien Président américain Bill Clinton, des représentants de la diaspora, du secteur privé, d'organisations non gouvernementales, de la Fédération nationale haïtienne des maires et de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) ont présenté leurs vues sur la voie à suivre.

M. Clinton a notamment indiqué que son rôle était d'essayer d'établir des connections entre les forces internes et les forces externes en vue de maximiser les contributions et l'impact de toutes les parties prenantes. L'ancien Président des États-Unis a demandé, à cet égard, l'appui de la communauté internationale. Les Haïtiens, a-t-il également observé, n'ont pas d'objection à la transparence, mais ne veulent pas qu'elle entrave leur action. Aussi a-t-il défendu un modèle inspiré du tsunami, avec un système de suivi des annonces de contributions et des décaissements de toutes les parties intéressées.

De son côté, Mme Michèle Montas, du Forum des « Voix sans voix », a indiqué qu'il y a quelques jours, le Forum avait tenu une série de discussions à l'issue desquelles un message très clair a été adressé: mettre fin à l'exclusion et créer des opportunités professionnelles en dehors de la « République de Port-au-Prince ».

Au-delà des infrastructures, les participants ont également plaidé pour un investissement renforcé dans les domaines de l'agriculture et de l'éducation. Par-dessus tout, les membres de ce Forum, qui regroupe les classes économiques les plus défavorisées de l'île, ont demandé à être consultés à l'avenir. « La communauté internationale a-t-elle le droit de les décevoir? », a demandé Mme Montas.

Par ailleurs, le rôle de la Mission d'assistance des Nations Unies en Haïti (MINUSTAH), endeuillée par la perte de 102 membres du personnel, a été évoqué par M. Antonio Simoes, Membre du Comité de crise brésilien. Au cours d'une réunion qui s'est tenue le 23 mars dernier, il a été relevé que la MINUSTAH avait un rôle déterminant à jouer à la fois en matière de sécurité et d'assistance humanitaire, ainsi que dans la coordination de l'aide.

Exposé sur le thème « Plan et besoins d'Haïti »

M. JEAN-MAX BELLERIVE, Premier Ministre d'Haïti, qui présentait le Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti, a souligné que celui-ci était le fruit d'une large consultation entre l'exécutif, le corps législatif, le secteur privé, les organisations non gouvernementales, la diaspora et les partenaires de la communauté internationale. Il définit, a-t-il dit, les actions à prendre pour faire face aux conséquences du séisme et constitue une partie fondamentale de l'action gouvernementale, même s'il n'est pas toute l'action gouvernementale.

Le premier « horizon » de ce Plan porte essentiellement sur les six prochains mois, a-t-il

expliqué. Il s'agira durant cette période d'apporter l'appui aux sinistrés et de soutenir la capacité du Gouvernement à assurer ses fonctions, à assumer son leadership. Si cette étape porte largement sur l'aide humanitaire, ce stade devra être dépassé dans les prochains mois afin d'assurer par les circuits normaux l'approvisionnement de la population et de reprendre en charge, avec l'appui des partenaires, le logement des sinistrés et l'accueil des populations déplacées dans les différentes régions du pays. Lors de cette étape, il convient de fournir au Gouvernement les ressources nécessaires pour combler le déficit budgétaire creusé par les diminutions draconiennes des recettes fiscales, d'appuyer le redressement du système financier, de donner la capacité de rouvrir les écoles, de rétablir le système de santé et de lancer des initiatives pour créer des emplois. Il y va de la légitimité de l'État, a-t-il estimé. De même, a-t-il ajouté, il faudra améliorer la prévention et la gestion des risques et des désastres afin d'être prêt pour la prochaine saison cyclonique.

Les dix-huit prochains mois, a également déclaré le Premier Ministre, permettront de mettre en œuvre le programme pour la gestion du relèvement du pays. Ce plan, a-t-il expliqué, est formulé sous les thèmes des quatre refondations essentielles: territoire, économie, services sociaux et institutions. Au plan territorial, l'objectif est sans équivoque. Il faut arriver, a-t-il dit, à redéployer la population sur l'ensemble du territoire. Il s'agit de reconstruire les zones dévastées, tout en accordant une importance à la création de pôles régionaux forts, dotés des infrastructures capables d'appuyer le développement économique; organisés à partir d'un plan d'aménagement du territoire. Il faudra compléter le maillage routier pour relier ces zones à fort potentiel entre elles, ouvrir les voies commerciales, créer les « incitatifs » pour une qualité de vie moderne dans les régions.

Pour la refondation économique, le Plan d'action mise sur la relance de la production nationale avec un accent important mis sur l'agriculture. Le secteur privé doit pouvoir jouer sa partition, a-t-il assuré, insistant sur la nécessité de renforcer les institutions financières, de faciliter le crédit et de doter le pays de lois et de règlements favorables au développement des affaires. Au plan social, il faut aborder des champs nouveaux d'intervention. Le Premier Ministre a ainsi souligné l'importance de l'investissement dans la culture, un des moteurs de cette refondation, a-t-il précisé, et celle d'un accès à un logement décent, à une éducation fondamentale, à la formation technique et à l'enseignement supérieur. Il n'a pas oublié de mentionner aussi l'importance de l'accès aux soins de santé sur l'ensemble du territoire, d'emplois en grand nombre, de l'eau potable, de l'assainissement et du traitement des déchets dans les principales concentrations urbaines. La refondation institutionnelle porte, elle, sur les institutions démocratiques du pays, qui, a-t-il dit, doivent mieux fonctionner. Le Chef du Gouvernement a en particulier mis l'accent sur la nécessité, déjà mentionnée par le Président René Préal, d'établir une culture de transparence et de reddition des comptes qui rende la corruption impraticable sur le territoire. Ce programme est ambitieux, a déclaré M. Bellerive, soulignant la nécessité d'une obligation de résultat. Il faut, a-t-il dit, créer l'élan nécessaire pour faire la différence, créer une masse critique qui donne aux Haïtiens foi en leur avenir.

Pour l'avenir au-delà des dix-huit mois, il a, à nouveau, décrit le rêve des Haïtiens d'un pays émergeant d'ici 2030, d'une société de la simplicité équitable, juste et solidaire, vivant en harmonie avec son environnement, sa culture et une modernité maîtrisée où l'état de droit, la liberté d'association et d'expression et l'aménagement du territoire sont établis, dotée d'une économie moderne, forte, dynamique, compétitive, ouverte et à large base territoriale, où l'ensemble des besoins de base de la population sont satisfaits et géré par un État unitaire, fort, garant de l'intérêt général, fortement déconcentré et décentralisé. Pour concrétiser ce rêve, a-t-il ajouté, il faudra utiliser ces dix-huit prochains mois pour planifier les programmes et les actions déterminantes.

Le Premier Ministre haïtien a estimé que pour y arriver, les ressources devaient être disponibles. Il a ainsi demandé un appui budgétaire de 350 millions de dollars pour les six prochains mois de manière à ce que le Gouvernement puisse faire face à ses responsabilités. Il a demandé à ce que les ressources de la communauté internationale soient réunies dans le Fonds fiduciaire multi-donateurs de manière à arriver à une forme de coordination réelle permettant la mise en œuvre d'un véritable programme d'investissements publics. Ces ressources, a-t-il souhaité, devraient avoisiner les quatre milliards de dollars sur les dix-huit prochains mois pour atteindre cette masse critique tellement nécessaire pour créer l'élan, faire cette différence évoquée plus haut.

Réponses des institutions internationales

Dans sa réponse, Helen Clark, Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement et Président du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), a jugé

important que le Gouvernement haïtien prenne la tête des efforts et que les ressources internationales soient alignées sur les priorités nationales. Dans ce cadre, a-t-elle affirmé, l'ONU apportera son appui au renforcement des institutions et à la bonne gouvernance et encouragera l'implication de la société civile et du secteur privé, en particulier des femmes.

L'ONU, a-t-elle ajouté, appuiera le développement dans tout le pays, en contribuant aux efforts de décentralisation. Elle contribuera aussi à la restauration des écosystèmes et à la mise en œuvre des mesures visant la réduction des risques aux catastrophes. L'Organisation, a-t-elle prévenu, tiendra au respect des droits de l'homme et fera en sorte que tous les partenaires d'Haïti respectent leur engagement en matière de coordination, de reddition des comptes et de transparence.

L'ONU, a-t-elle enfin rappelé, a contribué à la mise au point d'un système public de gestion de l'information sur les déboursements et leurs résultats, ce qui ne peut que renforcer la coordination de l'aide au niveau national. L'ONU a aussi finalisé les contours de son rôle dans le Fonds de reconstruction pour Haïti et est prête à mettre immédiatement en œuvre les activités prioritaires.

La Banque mondiale sera responsable de la gestion fiscale du Fonds, a rappelé son Président, Robert B. Zoellick, en annonçant l'affectation d'une somme de 479 millions de dollars jusqu'en juin 2011, y compris l'annulation totale de la dette que lui doit Haïti. « Nous avons une chance de faire les choses différemment et de créer un meilleur avenir pour Haïti mais il faut un engagement à long terme et un nouveau partenariat », a dit le Président de la Banque mondiale.

Il a insisté sur les mesures anticorruption, en citant par exemple les déclarations de biens et les engagements éthiques que pourraient prendre les membres du gouvernement ou encore la publication des cas de corruption. Le Président a souligné l'importance du secteur privé et de la réforme de la loi sur les titres fonciers.

Il faudra de la persévérance, de la patience et de la détermination, a renchéri Alberto Moreno, Président de la Banque interaméricaine de développement. Il a rappelé la décision de la Banque d'effacer la dette d'Haïti et de lui fournir plus de 2 milliards de dollars étalés sur une période de dix ans.

Une note de prudence est venue de Dominique Strauss-Kahn, Directeur général du Fonds monétaire international (FMI). Il a mis en garde contre la pression que pourraient exercer tous ces afflux de capitaux sur la monnaie haïtienne, avant que le Président de la Banque de développement des Caraïbes, Compton Bourne, ne rappelle une contribution de 50 millions de dollars.

L'Haïti de demain doit être différent de l'Haïti d'hier, a dit Percival James Patterson, Représentant spécial des Chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Il a appelé à l'émergence d'un nouveau modèle de développement fondée sur l'appropriation nationale. Il a plaidé pour la mobilisation et l'assistance technique de la diaspora haïtienne qui est prête à remplir son rôle. Une CARICOM, a souligné le Représentant spécial, a besoin d'une Haïti forte, pays le plus peuplé de toute la sous-région.

Il a exprimé la détermination de la CARICOM à offrir son expertise, en arguant que la Conférence est une occasion pour la communauté internationale de mettre en pratique les principes qu'elle défend ces derniers temps pour renforcer l'efficacité de l'aide.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel